



VILLE DE VEVEY

ANIMATEUR RICE DE CAMPS SCOLAIRES AUXILIAIRE à un taux d'activité annualisé d'environ 85% pour une durée maximale de 12 mois (pérennisation du poste envisagée)

La Ville de Vevey offre la possibilité aux élèves de Vevey de séjourner à la montagne en mettant à leur disposition son chalet communal "La Cheneau", à Château-d'Oex, pour la tenue de camps scolaires, organisés par le secteur éducation du Service de la famille, de l'éducation et du sport.

En votre qualité d'animateur-riche de camps scolaires, vous collaborez à la planification du programme d'animation durant les camps scolaires et animez les activités du lundi au vendredi. Vous êtes en outre chargé(e) **des tâches principales suivantes :**

- Proposer et animer des activités ludiques, sportives, ainsi que de découverte du patrimoine naturel et culturel régional
- Assurer une prise en charge des groupes sur les pistes lors des camps de ski
- Veiller au bon déroulement des camps, en collaboration avec le personnel sur place et les enseignants, notamment l'organisation de la vie en collectivité, le respect du planning des journées, le fonctionnement optimal des repas et la participation au service
- Assurer le respect des directives relatives à la sécurité

Ce poste requiert :

- Bachelor en pédagogie ou en travail social d'une haute école suisse ou titre jugé équivalent
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans avec des enfants et des jeunes
- Certification Jeunesse + Sport
- Intérêt pour la pédagogie par la nature
- Formation certifiée d'accompagnateur-riche de montagne, un atout
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Aptitude à travailler en équipe et esprit de collaboration
- Bonne condition physique
- Aisance relationnelle
- Extraits ordinaire et spécial du casier judiciaire vierges

Entrée en fonction : 1^{er} septembre 2026 pour une durée maximale de 12 mois

Taux d'activité : Le taux d'activité annualisé correspond à une durée de travail hebdomadaire de 40 heures, du lundi au vendredi avec des horaires variables. Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, sont pris durant les vacances scolaires vaudoises.

Lieu de travail : Château-d'Oex et ponctuellement à Vevey

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Madame Isabelle Chaudet, adjointe administrative au Service de la famille, de l'éducation et du sport, dès le 18 mai 2026 au 021 925 59 18.**

Votre dossier comprenant une lettre de motivation, votre curriculum vitae, les copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser [par jobup.ch](http://par.jobup.ch).

Seules les offres de services complètes [par jobup.ch](http://par.jobup.ch) seront prises en considération.